

Echasse blanche

Himantopus himantopus



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

Espèce polytypique, l'Echasse blanche voit sa forme nominale largement répandue en Eurasie et en Afrique (D). Elle connaît actuellement une expansion assez marquée vers le nord et atteint les Pays-Bas (C). Migratrice, elle n'est présente en France qu'en période de reproduction où 2000 à 3000 couples se distribuent principalement sur les littoraux méditerranéen et atlantique (D). En Bretagne, elle a niché pour la première fois en 1965 dans les marais de Séné. Ses effectifs ont ensuite augmenté de manière irrégulière et elle s'est étendue sur le littoral morbihannais et plus ponctuellement en Finistère et Ile-et-Vilaine mais la population régionale ne dépassent pas les 100 couples à la fin des années 2000 (C).

Statut en Côtes-d'Armor

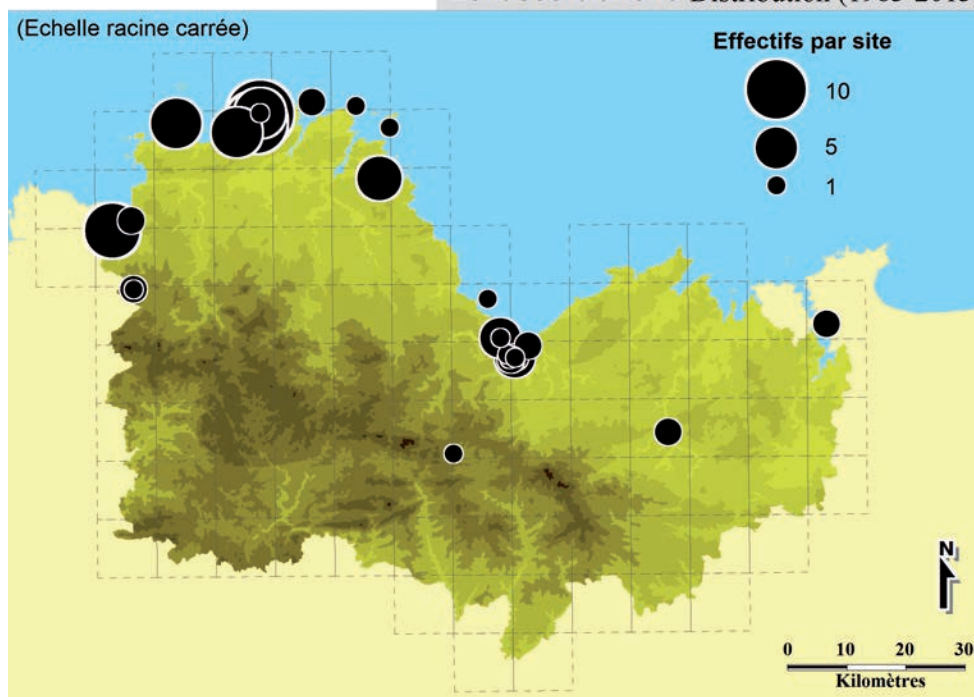
L'Echasse blanche peut être considérée comme une migratrice rare en Côtes-d'Armor. Aucun indice de reproduction n'a jamais été apporté dans le département mais il faut tout de même signaler sa reproduction récente (2014) sur le marais des Guettes situé en bordure de Rance maritime à Saint-Suliac (Ile-et-Vilaine), à quelques centaines de mètres de la frontière départementale. Il n'est donc pas exclu qu'une reproduction se déroule à court terme, d'au-

tant plus que l'espèce a récemment colonisé le littoral nord-Finistère (2002) et le littoral d'Ile-et-Vilaine (2007) (C). Les marais littoraux du Trégor sont sans doute les plus aptes actuellement à accueillir l'espèce et sont d'ailleurs parmi les secteurs les plus fréquentés dans le département. Mais le caractère pionnier de l'Echasse blanche pourrait tout aussi bien lui permettre de tenter des installations dans des secteurs très divers tels que certaines mares temporaires (Bon Abri à Hillion) ou étangs (Plounérin...).

Tendances et perspectives

L'Echasse blanche n'apparaît pas menacée en Europe et en France (B; U). Au contraire, sa dynamique régionale tend plutôt à une expansion géographique et numérique (C) qui peut laisser espérer une installation future en Côtes-d'Armor. Il faut donc veiller à suivre de près les oiseaux contactés au printemps sur des zones favorables car les tentatives de reproduction peuvent passer facilement inaperçues si elles échouent rapidement. La réhabilitation de certains marais ou la gestion du niveau d'eau sur d'autres pourrait également favoriser son installation.

Echasse blanche Distribution (1983-2013)



Auteur : Yann Février

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor
le Département



Région
BRETAGNE

